DEC161198DR10

Décision portant nomination de M. Stéphane Doridot aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique :

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

 $\mbox{Vu l'instruction n°122942DAJ du 1er}$ décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122893DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron et nommant Mme Sophie Reibel Foisset en qualité de directrice;

Considérant que M. Stéphane Doridot a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

DECIDE:

Article 1er: M. Stéphane Doridot, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron à compter du 10 juin 2016.

M. Stéphane Doridot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane Doridot est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22 juillet 2016

La directrice de l'unité Sophie Reibel Foisset

Visa du délégué régional du CNRS Patrice Soullie Pour le Délégué régional du CNRS Alsabe et par délégation.

l'Adjointe au Délégué régional.

Christine BRUNEL

Visa du président de l'Université de Strasbourg Alain Beretz

1